

ment ses menus bouillons et se donne des airs de torrent; l'amont et l'aval sont joliment bordés de maisons, de rochers et de bouquets d'arbres, que les accidents du terrain entremêlent à souhait pour le plaisir des yeux.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. J'eus beau lui rappeler que j'avais déjà subi cette épreuve, mais il me fit observer que j'avais dépassé de nouveau la croix de fer qui marque la limite au milieu du pont.

Après Pont-Benois, la route s'enfoncé en montant dans une gorge de l'aspect le plus féroce. Nous voilà parmi les merveilleuses Alpes. Une rivière s'encaisse au fond de la vallée entre d'affreux rochers taillés à pic.

La nuit tomba. Je m'endormis et m'éveillai quand la voiture roula entre les arcades de la rue principale de Chambéry. Puisque j'ai parlé des deux de Maistre, j'ajouterais que c'est la ville de Chambéry qui se glorifie de les avoir vus naître.

Chambéry est une ville fort propre, fort honnête, avec des toits couverts de ferblanteries et de batteries de cuisine comme Genève. Elle est de toutes parts entourée de montagnes; à dix minutes des dernières maisons on va visiter les fameuses charmettes de Jean-Jacques Rousseau.

Après avoir, par méprise, fait à deux ou trois mesures insignifiantes l'honneur d'une première émotion, j'arrive enfin aux véritables charmettes, que je visite en détail. Il faut convenir que rien n'est plus joli. C'est mon rêve campagnard. Une maisonnette à volets verts posée sur une terrasse; le petit mur coupé par une porte à claire-voie.

Je redescendis vers le milieu du jour à Chambéry, où je rougis de l'avouer — je ne trouvais plus rien de curieux à visiter. Mille amateurs, haussant les épaules, auraient couru aux hôpitaux, au théâtre, à l'hôtel-de-ville, que sais-je ? à toutes les constructions nouvelles signalées par le Guide de Voyageur.

LES BANQUETS DE COMPIÈGNE ET DE DIJON. — LA FAUCILLE des républicains. Tous les siècles ont eu leurs écumeurs de paroles plus ou moins brillantes et trompeuses. L'humanité à demi-sauvage, civilisée, dans les forêts ou dans les villes, recueillit toujours avec empressement, et à toutes les époques, les accents et les promesses qui lui prophétisaient le bonheur.

vérité par essence les a jugés et condamnés sans appel: *fructibus eorum cognoscetis eos.*

Que sert de se faire illusion ? Les grands et solennels discours réformateurs qui n'ont pas le christianisme pour base et pour inspiration, ne sont que des mots enflés par le vent, et propres seulement à soulever des tempêtes.

Or, quelle est la théorie et la pratique annoncée par les plus illustres orateurs de nos banquets réformateurs ? Entendez d'abord l'honorable M. Odillon-Barrot à Compiègne; vous croirez recueillir une de ces harangues dont on bergait le loisir et les fatales illusions du peuple attentif.

Et c'est là la même déclamation qui a prononcé cette mité éfrayante: *J'ose le dire, la loi est aliène et doit l'être en France.* Que si de Compiègne vous vous transportez au banquet de Dijon, vos oreilles seront frappées de sentences bien autrement significatives. Ici, au sein de la gauche démocratique, on ne parle probité, morale, intégrité, que pour conquérir six ou sept portefeuilles.

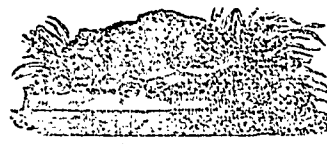
«Liberté, égalité, fraternité, s'est écrié M. Flocon, l'un de ces orateurs; et ce symbole sacré de notre révolution n'est plus seulement français, il est anglais, allemand, polonais, italien, parce qu'il est humain. (Bravos.) Tous l'interprètent de même, tous le traduisent ainsi: «L'homme a le droit de vivre; la société n'est instituée que pour garantir ce droit. Elle doit à l'enfant, l'éducation; à l'homme, l'instrument du travail; au vieillard et à l'infirme, secours et protection; et chaque famille nationale, traitant tous ses membres en frères, étend aux familles voisines les doux liens de la fraternité.»

«Ainsi s'approche cette nouvelle vie sociale que nos pères ont entrevue, pour laquelle ils ont confié à la terre le grain qui devait offrir à leurs enfants une abondante moisson à récolter. Travailleurs infatigables, après avoir ouvert le sillon, ils l'ont engraisé de leurs sueurs, puis de leur sang, et donnant quelque chose de plus précieux que la vie elle-même, ils y ont enfoui leur mémoire. «Périsse nos noms, disaient-ils, que l'humanité soit sauvée.» (Bravos unanimes.) Eh bien ! l'humanité n'a pas accepté cet héroïque sacrifice, et dans le cœur de tous les peuples, de tous les hommes dignes de ce nom, s'éleva un autel à la mémoire des héros et des martyrs de la Montagne et de la Convention. (Nouveaux applaudissements.)

«Et en Suisse, au moment où je parle, que dit le canon, dont il me semble que le vent d'est apporte jusqu'ici les échos lointains; que dit-il, sinon la chute des privilèges et du fanatisme ?...»

«La moisson est mûre, s'est écrié à son tour M. Ledru-Rollin, de la démocratie d'arme de la faucille.» Hélas ! cette faucille et cette moisson qu'on nous annonce ont déjà passé sur la France; 93 en a vu les résultats. Est-ce pour recommencer cette moisson qu'on appelle de nouveau les mêmes ouvriers ?

re pour recommencer cette moisson qu'on appelle de nouveau les mêmes ouvriers ?



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 21 JANVIER 1848.

ARRIVÉE DU CAMBRIA.

Le Cambria est arrivé de Liverpool à New-York le 18 au soir après 17 jours de traversée. Il apporte des nouvelles de 14 jours plus récentes; il a quitté Halifax le 15; il a eu un très mauvais passage.

Le blé a subi une hausse d'un chellin; la farine de blé d'Inde était à Liverpool le 1er janvier à 16c et 17c; et la fleur avait aussi haussé de six deniers à un chellin par baril. Le fleur d'Amérique, étant rare, était en grande demande.

Nous voyons par une dépêche télégraphique du Montreal Gazette que les chambres françaises ont été ouvertes par S. M. Louis-Philippe en personne. Les affaires commerciales s'amélioraient; les faillites diminuaient. — La banque de France a diminué le taux de l'intérêt sur les escomptes à 4 p. 100. — Le choléra ne s'avance pas en Europe; il disparaît en Russie. — La famine continue en Irlande. — La récolte de blé a été magnifique dans toutes les parties de l'Europe et d'Amérique; il n'y a que la pomme de terre qui ait manqué dans le Royaume-Uni. — Les prix des bois étaient les mêmes que le mois précédent.

Dans notre feuille de mardi nous n'avons pas parlé d'un événement douloureux arrivé samedi soir. Nous savions pourtant le fait; pourquoi donc n'en avons-nous rien dit ? Telle est la question que quelqu'un nous faisait hier. Nous croyons qu'il était prudent pour nous de n'en rien dire, et en voici la raison. Certains journaux racontaient le fait à leur manière et faisaient planer sur la tête d'un de nos concitoyens le soupçon d'un crime atroce, d'une lâcheté sans pitié; certains autres, les journaux français surtout, expliquaient la chose différemment, et loin de donner à entendre que ce citoyen eût de sang-froid voulu commettre un crime, disaient au contraire qu'il n'était qu'à son corps défendant, et qu'en frappant il croyait frapper un malfaiteur. Un de ces brigands qui infestent si souvent les environs de notre ville, témoin l'attitude de M. Hervieux, et celle de M. Coffin l'été dernier. En présence de deux explications si différentes, de deux récits si opposés, nous avons cru qu'il était mieux pour nous de garder le silence, en attendant que nous passions nous procurer des détails plus certains et que nous eussions eu le temps d'examiner les faits. Maintenant que l'effervescence est passée, maintenant que les passions que cet événement malheureux a excitées chez quelques-uns sont calmées, nous allons raconter le fait tel que nous le savons et le croyons.

Samedi soir, vers huit heures, M. Leeming, qui demeure en haut de la rue Bleury, entendit sonner violemment la clochette de sa porte. Comme cela était arrivé plusieurs fois depuis quelques jours, et qu'à l'ouverture de la porte il ne trouvait personne, M. Leeming s'était bien proposé d'essayer de découvrir l'inconnu qui troublait ainsi son repos et se faisait un plaisir de le tourmenter. Il sortit donc et se vit personne à sa porte. Seulement, à quelque distance, il aperçut un homme qui montait la côte. S'imaginant que c'était bien l'individu qui venait de sonner et qui devait être le même que les soirs précédents, il se mit à sa poursuite et l'eut bientôt atteint. M. Leeming le saisit aussitôt au collet et se mit à le menacer, tout en lui demandant son nom. L'individu ainsi attaqué, qui n'était autre que M. Prudent Beaudry de la maison de commerce de Beaudry et Frères, crut avoir affaire à un assassin ou au moins à un voleur de grand chemin. Il voulut fuir, mais se voyant retenu, il tira un pistolet à plusieurs canons et le déchargea sur M. Leeming. Celui-ci lâcha prise aussitôt, et se sentant blessé se mit à appeler du secours. Tout en criant ainsi, il n'en poursuivait pas moins M. Prudent Beaudry qui fuyait, et se croyait sans doute poursuivi par un brigand. Les cris de M. Leeming ayant fait sortir quelques personnes des maisons voisines, M. Beaudry fut arrêté par elles au haut de la rue St. Urbain, et conduit aussitôt à la préfecture de police. Tel est l'événement malheureux qui a occupé pendant quelques jours l'attention du public.

On a ajouté que M. Beaudry avait menacé de tirer sur les personnes qui voulaient l'arrêter, mais il paraît bien que cet avancé n'a aucun fondement. D'autres personnes ont bien osé dire que M. Beaudry, en frappant M. Leeming, savait bien quelle personne il frappait; qu'en se faisant il exerçait une vengeance dès longtemps préméditée. Elles ont prétendu que M. Beaudry avait à se plaindre de M. Leeming qui, dit-on, avait été très difficile dans les arrangements que M. Beaudry avait dû prendre il y a quelques mois avec ses créanciers, par suite de pertes dans le commerce; une partie de la presse est venue en aide à ces personnes, et a maintenu le fait. Mais il est notoire que tel n'était pas le cas, puisque ces affaires étaient arrangées depuis plus d'un mois à la satisfaction de toutes les parties. D'ailleurs il nous semble qu'il n'était que justice de s'acquiescer pas aussi légèrement M. Beaudry, dans une affaire dont on ne peut connaître toute la vérité que par le moyen d'une cour de justice; et puis la conduite honorable et irréprochable de M. Beaudry avant ce déplorable événement devait au moins faire garder un peu plus de mesure. Dans tous les cas, ce n'est pas aux particuliers, ce n'est pas au public à faire le procès de M. Beaudry; il y a des tribunaux impartiaux et spéciaux chargés de cette besogne; attendons leur décision.

Bien que M. Leeming ait passé dimanche une bien mauvaise nuit, nous apprenons avec le plus grand plaisir qu'il est bien mieux, et que sa blessure n'offre aucun danger. M. Beaudry a été, dit-on, admis à cauf'on.

Par rapport à la non-proclamation de M. Hincks à Oxford, la presse française et presque toute la presse anglaise a condamné l'officier-rapporteur, M. Vansittard pour avoir ainsi proclamé le candidat de la minorité. Il paraît en effet que M. Vansittard prétend que la date de la qualification de M. Hincks était trop ancienne, et que par conséquent il n'a pas obéi à la loi. Le Pilote, pour réfuter pareils avancés, a cité la partie de l'acte d'élections qui a rapport à ce sujet, et démontré que se sont là des raisons non-valables; pour notre

part, autant que nous en pouvons juger, il nous paraît bien clair que M. Hincks est le représentant d'Oxford de par la loi. De plus, nous soutenons, quoiqu'en dise notre confrère de la Gazette de Montréal, que M. Vansittard, l'officier-rapporteur, devait (lors même que cette date de la qualification ne serait pas celle voulue par la loi) proclamer M. Hincks duement élu pour représenter Oxford; voici notre raison. C'est que nous ne croyons pas que ce fût à l'officier-rapporteur à être juge en pareille matière; nous croyons qu'il n'était là que pour dire lequel des candidats avait la majorité des votes, et le proclamer le jour convenable. Ce n'était pas à lui à décider aussi arbitrairement pareil point de loi, ce n'est qu'à la législature à voir. Dans tous les cas, nous pouvons nous attendre à voir cette affaire amenée devant le parlement dès le commencement de sa prochaine session; n'anticipons pas sur le verdict qui devra nécessairement se rendre alors.

Nous n'avons eu le temps que de jeter un coup d'œil bien rapide sur le Rapport annuel des directeurs de la compagnie du chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique. Au trente novembre dernier les dépenses se montaient à \$2511 13 9 et les recettes à \$282511 13 1. C'est avec le plus grand plaisir que nous remarquons à la fin de ce rapport la phrase suivante: «Les directeurs doivent manifester de nouveau la confiance qu'ils n'ont cessée et qu'ils ne cessent d'avoir que cette entreprise sera couronnée de succès, et que les actionnaires seront amplement rémunérés de leurs paiements.» Ce n'est pas avec une satisfaction moins vive que nous avons lu la cinquième résolution passée en comité général, et qui est conçue dans les termes suivants: Résolu, que les remerciements des propriétaires soient et sont offerts par ces présentes à l'honorable A. M. Morin, pour ses services importants et énergiques comme président de la corporation, et que ce Monsieur soit prié d'accepter la somme de deux cent cinquante louis comme témoignage de reconnaissance pour le temps et l'attention qu'il a employés à leur entreprise durant l'année qui vient de s'écouler.»

Ce témoignage d'approbation fait l'éloge non seulement de celui qui en est si justement l'objet, mais encore de ceux qui savent reconnaître les services d'hommes dévoués à la chose publique.

BUREAU DES TERRES.—Le Herald d'hier contient une correspondance de Bytown dans laquelle l'écrivain se plaint de la manière dont les choses sont conduites sur l'Ottawa. Il paraît que la majorité des arpenteurs employés par le bureau des terres dans ces quartiers sont des plus incapables et pourtant ils présentent des comptes de \$300 à \$500 dont ils se font payer. L'écrivain ajoute qu'il y a eu de dépense de cette manière \$26,000 à \$19,000 pour des arpentages qui ne servent presque à rien. Pour prouver l'incapacité de ces arpenteurs, le correspondant ajoute que, bien que les instructions émanées du bureau des terres portent que les lignes seront tirées astronomiquement, il n'en est rien fait; et pourquoi? Parce que les arpenteurs de cette contrée (le plus grand nombre) n'ont pas d'instruments, et que, s'ils en avaient, ils ne sauraient comment s'en servir. Ce sont là des faits, ce sont là des accusations qui devront, nous l'espérons et nous n'en doutons pas, attirer l'attention du chef actuel du bureau des terres; ce sont des faits qui, vrais, demandent quelque changement immédiat.

LE GRAND JURY.—Le grand jury dans son présentement se plaint fortement qu'il n'y ait pas à Montréal une maison de refuge qui pût au moins fournir à l'indigent un toit pour se garantir de l'intempérie des saisons. Dans ce présentement, le grand jury cite les cas de trois vieillards qui se trouvent être en prison, parce qu'ils ne trouvent pas de quoi se faire un toit du froid. Nous ne pouvons que déplorer le manque d'un établissement où des personnes, dans une pareille position, pussent au moins être pas exposées à se perdre, en attendant sans cesse tous les bisphèmes, etc., des condamnés qui se trouvent dans nos maisons de détention; c'est un manque impardonnable pour une ville comme Montréal, une ville qui a tant de citoyens opulents, tant de citoyens libéraux et charitables. Nous voyons avec contentement que le grand jury remarque une diminution notable dans le nombre des crimes. Le grand jury ne parle pas de l'éternité; nous doutons fort qu'il y ait sous ce rapport la moindre diminution; au contraire, nous sommes persuadé d'une augmentation assez grande.

NOUVELES ELECTORALES.

Au comté de Welland, le candidat réformiste, Duncan McFarland, éer., a été élu par une majorité de 250. D'habitude, le Haut-Canada a noblement fait son devoir. Ce n'est avec pas sans un vrai contentement que nous apprenons la réélection de M. Armstrong au comté de Berthier; M. Armstrong a triomphé par une majorité de 750. Le bruit courant en ville est que M. De Witt est élu à Beauharnais par une majorité de plus de 700. La Minerve d'hier soir porte cette majorité à 779.

A Bonaventure, M. Cuthbert est élu. Nous avons de fortes raisons pour pouvoir classer ce monsieur parmi les réformistes. C'est un nouveau comté racheté du tourisme.

Le Canadien, que nous recevons à l'instant, met le nom de M. Hamilton au lieu de celui de M. Cuthbert pour le comté de Bonaventure. Nous ne savons où est l'erreur. Le Canadien ajoute: «On nous apprend que M. Hamilton vient d'être élu dans les comtés de Gaspé et de Bonaventure.»

—Nous trouvons, dans une correspondance du Journal de Québec, les lignes suivantes qui sont bien dignes d'être lues: «Un heureux mouvement s'est opéré dans les idées, c'est un travail d'intelligence, c'est un élan des plus honorables qui va se développant avec une rapidité sans cesse accélérée. L'éducation, naguère encore si peu répandue, si peu appréciée est sortie de l'état de dépréciation et d'humiliation où l'avaient, pendant tant d'années, retenue les malheurs des temps; elle a secoué la poussière dont elle était comme chargée, et a reconquis dans l'esprit public la place d'où elle n'aurait jamais dû descendre.

Encourager l'instruction, la rendre populaire, la faire arriver jusqu'aux classes les plus humbles de la société, est devenu un mot d'ordre dont le son pénètre toutes les volontés et les pousse puissamment dans la voie du progrès.

Ouvrir à ces compatriotes une si belle carrière, leur en applanir les difficultés, et leur offrir le moyen de la leur faire parcourir avec avantage, n'est-ce pas là en effet un œuvre de zèle digne de tout cœur qui bat pour la patrie ? Y être insensible serait donc une disposition coupable; n'y pas sympathiser effectivement, une indifférence atroce. Aimer les siens et chercher efficacement leur bien, est donc pour tous une loi rigoureuse; imposée par la nature, elle parle le langage de la conviction; malheur donc à celui qui se bouche les oreilles pour ne pas l'entendre, ou, qui l'entendant, l'écoute, à la vérité, mais ne s'y rend pas.